



LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



DON DU SANG

Une collecte aura lieu le 15 septembre, à l'Allegro, Place de la République. Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Miribel et environs : 04 78 55 62 82

Le marché hebdomadaire a lieu tous les samedis de 8h à 12h, Place Charles de Gaulle

VÊTEMENTS OUBLIÉS



Avis à tous les parents Afin de permettre aux familles de retrouver les vêtements de leurs enfants (oubliés lors des diverses activités du service TMP-ALSH), une exposition des vêtements est organisée le Jeudi 15 Septembre 2011 de 17h00 à 18h30 à la Sathonette

Nous vous informons que tous les vêtements non récupérés à cette date seront donnés à des œuvres caritatives.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES. = O.T.V.

Vous avez été nombreux à faire appel à la police municipale dans le cadre de l'opération tranquillité vacances. Le service a enregistré 70 inscriptions. Pour la période juillet/août, la gendarmerie a constaté 5 cambriolages sur la commune. Résultat plutôt positif sachant que sur ces 5 faits aucune maison n'était inscrite en O.T.V.

Nous vous rappelons que ce service est gratuit et durable. Le formulaire est disponible sur le site de la commune ou au poste de police. Dans les deux cas, une fois rempli, il faut le remettre aux policiers.

Vous pouvez également déclarer votre absence auprès de la gendarmerie de Miribel.

BONNE RENTRÉE À TOUS

AGENDA

Ven 9 : concours de pétanque des Anciens de RPF et de Toray Plastics, stade Denis Papin

Sam 17 : 1^{er} Forum des Mauriciens au Parc de la Sathonette, dès 9 h avec le vide grenier du Club Amitié-Loisirs

Sam 17 et dim 18 : concerts de carillon, gratuits, esplanade de la madone à Miribel

ÉTAT CIVIL

Naissances

Rafael HERPOYAN, 14 juin
Elizée SINGSAMOUTH, 27 juin
Sévan BONZON, 14 juillet
Yannis MIKADAD, 20 juillet
Léo MARTINEZ, 23 juillet
Liyah BENDIDI, 4 août
Hector PRIEUR, 24 août

Mariage

Laurence LUCCHETTI et Bruno CHOFFEL, 13 août

Décès

Lahsen BELACHQER, 24 juin
Micheline BRIDIER, vve CORMIER, 2 juillet
M-Thérèse LECOMTE ép.MARMILLON, 3 juillet
Amalia CONTRERAS, ép. RAMOS, 11 juillet
Claude ROYER, 12 juillet
Alice BISSAY, vve PIERRE-BES, 14 juillet
Suzanne YAILIAN, vve BRUN, 17 juillet
Michel LABITTE, 17 juillet
Manuel FLOR, 15 août
Gilbert CHAPUT, 25 août

PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous auprès du secrétariat

- * 3 sept : Lydie Pons Adjointe aux Affaires Sociales
- * 10 sept : Catherine Briday Adjointe à l'Enfance
- * 17 sept : Françoise Roy Adjointe aux Finances
- * 24 sept : J-Cl. Lazzaroni 1^{er} Adjoint

ÉDITO

Les congés se terminent et laissent place au tourbillon de la rentrée. Une rentrée studieuse pour les enfants et les parents de notre commune.

Les premiers échos sont très positifs. Les équipes enseignantes sont au complet et aucune fermeture de classe n'est à déplorer. Grâce à notre détermination, parents enseignants et élus ont été entendus par Mr l'inspecteur d'Académie de l'Ain : un inspecteur malheureusement limogé à la veille de cette rentrée pour ne pas avoir appliqué avec plus de zèle les directives du ministres...

Pour la municipalité cette période de vacances a été surtout marquée par les gros travaux de remise en état des groupes scolaires qui ont, à quelques petites exceptions près, été réalisés et permettent à nos enfants d'être accueillis dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.

Dès le début du mois de novembre, nos élèves vont fréquenter le centre aquatique tant attendu par plusieurs générations de parents d'élèves. Comme vous le voyez tout est en place pour que cette année scolaire 2011-2012 soit un bon cru. Je vous souhaite donc une excellente rentrée. Pierre Goubet

Le Maire et toute l'équipe municipale sont heureux de vous inviter à la première édition du

FORUM DES MAURICIENS

Samedi 17 septembre 2011 de 9h à 13h à la Sathonette

Entrée gratuite Pour enfants et adultes



- Si vous venez de vous installer à Saint-Maurice-de-Beynost...
- Si vous avez envie de rencontrer les partenaires et les associations de votre commune...
- Si vous voulez mieux connaître les services mis en place par votre commune...
- Si vous êtes un enfant, un adolescent, un adulte et que vous voulez vous inscrire à une activité (sportive, artistique, culturelle...) sans savoir laquelle choisir...
- Si vous êtes tenté par une visite guidée de la Sathonette...
- Si vous avez envie de pique-niquer en famille ou entre amis...
- Si vous souhaitez applaudir une pièce de théâtre jouée par des enfants...
- Si vous voulez davantage d'informations sur le futur Centre Nautique...
- Si vous aimez les vide-greniers...
- Si vous souhaitez simplement passer une belle matinée et rencontrer du monde...

...alors le FORUM DES MAURICIENS est fait pour VOUS !

Un maximum d'informations pour une matinée pleine de surprises.

Saint-Maurice-de-Beynost, votre commune, ses activités. Une matinée pour tout découvrir.



COLIS OU REPAS DES MAURICIENS ET MAURICIENNES DE 65 ANS ET PLUS INSCRIPTIONS 2011

La municipalité offre à tous les Mauriciens et Mauriciennes âgés de 65 ans et plus (âge au 31.12.2011), un colis (Distribution prévue les mardi 13 et mercredi 14 décembre 2011) ou un repas qui aura lieu le samedi 14 janvier 2012 à 12h00. Un élu pourra venir chercher toute personne qui en fera la demande sur le coupon joint au présent journal.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE



Les Mauriciens (ciennes) qui désirent postuler pour la Médaille de la Famille de mai 2012 doivent constituer leur dossier auprès de Mme Millet, secrétaire du C.C.A.S avant mi-octobre 2011. Des informations complémentaires figurent sur les panneaux municipaux.

- Ont participé à ce journal :
- | | |
|--------------------|--------------------|
| • Jeannine Decoeur | • Véronique Millet |
| • Roger Berthe | • Lydie Pons |
| • Catherine Briday | • David Pourchaire |
| • Joëlle Chanal | • Robert Resta |
| • Amélie Debreyne | • Marc Micoud |
| • Isabelle Léon | • Robert Turgis |

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication et distribution: Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08
e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr
http://www.saint-maurice-de-beynost.fr

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Le samedi : de 9 h à 18 h

SOMMAIRE

Et pendant ce temps à la mairie

- CR du conseil du 30 juin
- Le CCAS
- Lilô
- Premier repas
- EAJE : Élodie revient
- Les animatrices
- Centre Jacques Brel
- Le multi-accueil

Ça bouge à Saint-Maurice

- De très jeunes pompiers
- Repas de rue du Plantier
- L'Auberge Rouge
- Relation germano-mauricienne
- Une rentrée toute en douceur

Du côté des associations

- Quoi de neuf à la bibliothèque

Vie pratique

- Don du sang
- O.T.V.
- Vêtements oubliés
- Colis ou repas
- Médaille de la famille française

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2011

Prochain Conseil Municipal :
Jeudi 15 septembre,
À 20 h 30, en mairie.

Urbanisme.

Révision du Plan Local d'Urbanisme : considérant que les diverses modifications apportées au PLU approuvé le 16/01/2007 et annulé le 17/09/2009 n'ont pas été prises en compte dans le P.L.U. actuel et que l'intégration des dispositions réglementaires dans le cadre du « Grenelle de l'Environnement » devient obligatoire, il convient de lancer la procédure de révision du P.L.U. *Délibération votée à l'unanimité.*

Achat de terrain chemin de Thil : pour la réalisation du carrefour d'entrée au centre nautique afin d'en sécuriser l'accès, le conseil décide d'acquérir plusieurs parcelles riveraines du chemin de Thil. *Unanimité*

Echange terrain chemin de Thil avec la société TORAY : pour la réalisation du carrefour d'entrée au centre nautique afin d'en sécuriser l'accès, le conseil municipal accepte d'échanger la parcelle située dans l'enceinte de l'usine Toray avec les parcelles AH 171 et 172 propriétés de la société situées chemin de Thil. *Délibération votée à l'unanimité.*

Convention participation frais extension réseau électricité : la construction du complexe sportif « Futsal » par la SCI Devaux nécessite l'extension du réseau électrique. Le conseil donne son accord pour l'instauration d'une participation fixée à 100 % du coût des travaux pour la SCI Devaux, le coût de l'extension n'est ainsi pas supporté par la collectivité. *18 voix pour et 1 voix contre*

Convention participation frais redimensionnement poste assainissement Forum des Sports : la construction du complexe sportif par la SCI Devaux nécessite le renforcement du poste de relevage des eaux usées du forum des Sports. La participation demandée à la SCI est fixée à 64,02 % du coût des travaux. En effet, si pour l'électricité l'extension était seulement due à la construction du bâtiment « Futsal », le renforcement ici profite aussi aux équipements publics existants qui utilisent déjà ce poste (boulodrome et boxe française notamment). Les travaux vont permettre de refaire entièrement le poste. L'utilisation à venir par la SCI Devaux pour le bâtiment « Futsal » étant d'environ deux tiers de l'utilisation globale du poste d'assainissement, la participation a donc été fixée à 64,02% des travaux TTC (soit 10 000 €). *18 voix pour et 1 voix contre.*

Finances.

Décision modificative du budget principal n° 1 : certains crédits inscrits au budget primitif 2011 ont été réajustés. En effet, de nombreuses opérations d'ordre ont modifié les imputations budgétaires initiales, et quelques crédits supplémentaires ont été ouverts pour des charges imprévues lors du vote du budget primitif. *unanimité.*

Remise gracieuse de pénalités sur taxes d'urbanisme : le produit de la Taxe Locale d'Équipement est perçu par la commune, les pénalités de retard afférentes sont perçues par l'Etat. Etant donné que la collectivité ne perd pas une recette, et la bonne foi de l'intéressé, le conseil municipal accepte la remise gracieuse. *Unanimité.*

Reprise des résultats du budget annexe C.C.A.S. : le conseil municipal accepte à l'unanimité le transfert des résultats constatés sur l'exercice 2010 du budget C.C.A.S. au budget communal. *Délibération votée à l'unanimité.*

Affaires sociales.

Convention de financement du poste « Chargé de mission C.U.C.S. » : les communes de Miribel, Montluel et Saint-Maurice de Beynost ont décidé de s'associer pour le recrutement d'un agent chargé de développer le Contrat Urbain de Cohésion Sociale et de partager les frais inhérents dans le cadre d'une convention.

Le conseil municipal approuve le projet de convention, désigne comme membre du comité de pilotage :

Titulaire : Mme Lydie Pons, suppléant : M. Pierre Goubet. *17 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.*

Permanences de Mme Lydie Pons,
adjointe aux affaires sociales :

Le lundi 26 septembre de 14 h à 15 h 30

Communauté de communes.

Convention de groupement de commandes transport scolaire et désignation des membres devant siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes : le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de convention de groupement de commandes pour le transport des scolaires du 1^{er} degré au futur espace aquatique.

Il désigne pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres de la CCMP chargée de désigner le prestataire : titulaire : Mme Eveline Guillet, suppléant : M. Robert Resta.

Intercommunalité.

Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : M. le Maire présente les grandes lignes du projet de ce schéma aux conseillers municipaux qui sont appelés à formuler leur avis. Le conseil émet un avis favorable sur les mesures du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale portant sur la dissolution du Syndicat des communes riveraines du Canal de Miribel (proposition n° 35) et l'intégration des compétences exercées par ce syndicat au sein du SYMALIM. Aucun jugement n'est porté sur les autres dispositions présentées. *18 voix pour et 1 abst.*

Personnel communal.

Modification du tableau des emplois : pour faire suite à la réussite d'un agent au concours d'auxiliaire de puériculture, il convient de supprimer le poste de la filière technique qu'il occupait pour créer un poste relevant de la filière sociale. *Délibération votée à l'unanimité.*

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

De l'espace et de la dynamique.

Début septembre les étagères et le meuble « spécial revues », financés au budget 2011, seront livrés. Tous les bénévoles seront mobilisés pour l'installation. Ces nouvelles étagères (50 mètres linéaires en plus) serviront aux rayons romans adultes et documentaires enfants.

Parmi les nouveautés de la rentrée sont déjà en rayon :

« *Les Oliviers de Négus* » de Laurent Gaudé, « *Sept histoires qui reviennent de loin* » de Jean Christophe Rufin, le dernier ouvrage de Yasmina Khadra « *L'équation africaine* », et l'essai « *Par le feu* », un hommage et une réflexion philosophique de Tahhar Ben Jelloun sur le printemps tunisien.

Les fidèles abonnés ont rangé leur bibliothèque personnelle : enfants qui grandissent et changent de lectures, désir de faire de la place pour de nouveaux achats, ils offrent à la bibliothèque des ouvrages en parfait état très récents. L'été des dons a été très prolifique : des albums pour enfants, des imagiers, des documentaires pour jeunes, mais aussi des polars et des romans du terroir trouveront de l'espace dans le nouvel aménagement.



LA RÉOUVERTURE DU CENTRE JACQUES BREL

Depuis le 15 juin, des jeunes de Saint Maurice ont bénéficié des activités du Centre Jacques Brel. Sans pousser de cocoricos, ce n'était pas gagné d'avance !

Souvenons nous que l'an dernier, à la rentrée, la commune constatait la carence de l'ancien gestionnaire, (l'AUGEB) et prenait la décision - difficile - de mettre fin à la convention par laquelle elle lui confiait la gestion du centre social.

Il a alors fallu plus de 6 mois de travail pour écrire un cahier des charges, lancer un appel d'offres public, dépouiller les offres, rencontrer les professionnels qui ont répondu, en choisir un et signer le nouveau contrat. Enfin, début juin, l'ADSEA est rentrée dans les locaux et, après quelques jours d'installation, a démarré les activités auprès des jeunes.

Pendant cette démarche, il n'a pas été possible d'obtenir la subvention de fonctionnement de la Caisse d'Allocations Familiales, cette dernière demandant à la commune de réaliser une enquête sur les besoins des mauriciens, ce qui aurait retardé l'ouverture du centre de 6 mois, sinon plus. La commune a donc décidé de démarrer, seule et dans les limites financières de sa subvention à l'AUGEB, les activités pour les 13-18 ans et la Maison des Associations.

Et maintenant ?

Un nouvel appel d'offres sera lancé prochainement afin de trouver un prestataire qui réalisera l'enquête des besoins demandée par la C.A.F. ; il devra également aider la commune à décider du futur mode de gestion du centre Jacques Brel : soit une gestion directe par la commune, soit une gestion déléguée à un professionnel. Cette nouvelle gestion devrait être en place fin 2012.

Il reste encore du chemin à parcourir... mais c'est en bonne voie.

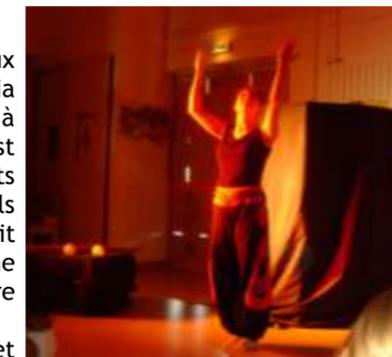
UN ÉTÉ ANIMÉ AU MULTI ACCUEIL

Comme chaque année, pour clore la fin de l'année scolaire et dire au revoir aux parents et enfants qui quittent le multi accueil pour de nouvelles aventures, via l'entrée à l'école maternelle, de nombreuses manifestations se sont déroulées à l'EAJE avec entre autre le spectacle « Bulle de Fée » de Delphine, qui est professionnelle au multi accueil et conteuse pour jeunes enfants. Les enfants furent émerveillés et, cerise sur le gâteau, ils furent très participatifs car ils



connaissaient Delphine. Celle-ci avait son fan club ! Un grand merci à Delphine pour nous avoir gracieusement fait vivre un moment magique, plein de poésie !

Durant la même semaine, parents et enfants ont participé à une matinée pas comme les autres sur le thème de l'éveil sensoriel avec différents ateliers proposés autour du toucher, du goût, de l'ouïe et du visuel. Cette journée s'est achevée avec le traditionnel apéritif de fin d'année où les parents, professionnelles, partenaires, élus et agents de la commune ont pu échanger autour d'un verre et de mignardises préparées avec soin par le cuisinier, Monsieur Dini. Tout était succulent et cette semaine festive fut une réussite.





LILÔ

Cet équipement aura pour vocation de satisfaire l'ensemble des utilisateurs de tous âges dans le but de proposer une multitude d'espaces favorisant l'ensemble des activités de la natation.

Été comme hiver, l'espace aquatique pourra accueillir nageurs occasionnels, sportifs, scolaires...

Vous avez suivi au fil des mois dans les Échos la construction du centre nautique. Aujourd'hui la phase de mise en service est lancée : la société Vert Marine a signé avec la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau une délégation de service publique. Vert Marine est le leader national pour la gestion d'équipement de cette envergure.

Il abritera 4 bassins : un bassin d'aquagym de 100 m², un bassin de natation 375m² comprenant 6 lignes d'eau de 25m, un bassin à remous de 160 m², une pataugeoire de 50m².

À l'extérieur, 3 bassins, un énorme toboggan - pentagliss 3 pistes et un espace de jeux s'intégreront à de vastes espaces verts.

D'ores et déjà il est possible de se pré-inscrire pour des activités. Contact : Alexandra, Sté Vert Marine 04 99 522 605. Les demandes affluent.



bassins sportifs intérieurs

Fin Septembre, Vert Marine devrait éditer des flyers comprenant horaires, tarifs et modalités diverses. En attendant, voici les images de Lilô.

Lilô : un nom court facilement déclinable, choisi par les élus de la CCMP en Juillet.

Lilô ? un contracté des îles et des lônnes. Ces bras du Rhône qui fluctuaient au rythme des crues et des sécheresses. Les lônnes du Rhône ont marqué l'histoire de la vallée du fleuve, de Niévroz à Neyron, avant la construction du Canal de Miribel et de celui de Jonage. Pendant des siècles les lônnes ont marqué la limite fluctuante entre La France et le Duché de Savoie. Aujourd'hui canalisées, les eaux du fleuve ont cependant gardé une image de liberté et de plaisir puisque les anciennes lônnes sont la base du parc de Miribel Jonage.



bassins extérieurs enfants



pataugeoire intérieure et bassin extérieur



PREMIER REPAS

Le premier repas au restaurant scolaire de la Sathonette avait comme un petit air de vacances. Beaucoup de parents ayant pris un jour de congé pour la rentrée il y avait seulement une centaine d'enfants au lieu des 160 habituels. Les tables avaient donc été garnies sur la terrasse extérieure. Comme en témoignent les assiettes vides, Dorian, Maëlle, Thiphanie et Lisa ont apprécié le premier menu : purée, boulettes de viande, yaourt, fromage, flans et petits gâteaux. Seules les betteraves rouges de l'entrée ont amené quelques bof! (Dorine) voire bof! Bof! (Inès) mais aucun beurk!



BONNE RENTRÉE ÉLODIE

Depuis le 5 septembre, le multi accueil F. Dolto est heureux d'accueillir de nouveau Elodie Lemaire, éducatrice de jeunes enfants, qui revient après un congé parental d'une durée de 3 ans.

Diplômée en 2003, Elodie avait intégré le multi accueil pour la première fois en juin 2005. C'est à la naissance de son deuxième enfant, la petite Margot, née en novembre 2008, qu'elle choisit de mettre entre parenthèse sa carrière professionnelle pour s'occuper de sa famille.

Elodie est ravie de retrouver ses collègues ainsi que les câlins et les sourires des enfants du multi accueil.



MOTIVÉES, MOTIVÉES !

À Saint-Maurice, une équipe d'animatrices formidables et dynamiques est prête à accueillir vos enfants tout au long de l'année. Elles les entourent, les occupent et les consolent (au besoin) lors des temps où ils ne sont pas à l'école. L'animation est un art délicat, il faut de la créativité, de la rigueur, de l'enthousiasme, de la patience... Nous leur souhaitons, à elles aussi, une bonne rentrée !

CONNAISSEZ-VOUS LE CCAS (CENTRE D'ACTION SOCIALE) ?

Le rôle et les actions du Centre Communal d'Action Sociale (ancien « bureau d'aide sociale ») sont encore trop souvent peu connus. Or, le C.C.A.S a un rôle important au sein d'une commune. C'est un établissement public communal (ou intercommunal) à vocation sociale, qui applique le principe d'égalité. Présidé par le Maire, il est constitué de 6 membres élus en Conseil Municipal et de 6 nommés par le Président en fonction de leur action dans certains domaines (Prévention, animation ou de développement social en faveur de certaines catégories de population. Pour notre commune : 1 personne représente les familles, 2 les personnes âgées, 1 les handicapés et 2 l'insertion professionnelle. Ses membres se réunissent au moins une fois par trimestre pour examiner les demandes d'aides facultatives déposées par les assistantes sociales, décider des orientations à prendre pour améliorer le mieux vivre des Mauriciens (portage de repas, transport de déchets verts, actions ponctuelles de prévention...). Le CCAS fonctionne avec un budget autonome constitué essentiellement d'une subvention communale et de participations des usagers (portage de repas).

Un agent à 80% assure le secrétariat, l'information des Mauriciens en matière d'aide sociale, la constitution et le suivi de certains dossiers d'aides obligatoires (Délégation de l'Etat, comme l'aide sociale aux personnes handicapées ou retraitées, les obligations alimentaires, la gestion du plan canicule ou grand froid...), l'organisation et le suivi des actions facultatives (Initiatives du CCAS pour répondre à certaines préoccupations des Mauriciens). Le secrétariat a reçu 210 personnes en 2010 (157 en 2009) et a envoyé 715 courriers (859).

Parmi les actions facultatives décidées par le CC.A.S nous pouvons citer :

- ◆ Le logement social de la commune :

Depuis 2010, une harmonisation du dépôt des demandes de logement a été adoptée par les communes du canton de Miribel. Les Mauriciens peuvent retirer et redéposer leur dossier de demande logement au secrétariat de la Mairie. À leur charge, lorsqu'ils obtiennent leur numéro d'enregistrement des bailleurs, de les transmettre aux communes ciblées par leur demande. Il faut rappeler également que l'attribution d'un logement ne se décide pas en Mairie mais en Commission d'Attribution Logement, réunion organisée par le bailleur où plusieurs personnes votent (La commune a une voix sur quatre ou cinq).

Une ou deux élies du CCAS assurent depuis 2008 des permanences (30 en 2009 / 31 en 2010). Ces entretiens ont pour objet le logement (67 en 2009 / 85 en 2010) ou d'autres préoccupations (8 en 2009 / 3 en 2010).

(Les chiffres donnés ci-dessous correspondent à 2010 et ceux en italiques et entre parenthèses à 2009).

	Logements en location*	Mouvements en 2009	Mouvements en 2010	Commentaires
SEMCODA 156 logements	96	9	4	12 logements de plus en 2011 soit 168 logements (108 en location). Les appartements des bâtiments Le Lierre, Le Lorient et L'Etang sont mis en vente lorsqu'ils se libèrent
DYNACITE 164 logements	128	16	9	Les appartements de L'Arc-en-ciel sont mis en vente lorsqu'ils se libèrent
SOLLAR 64 logements	64	Non signalés au CCAS	6	Quelques réservations de la DDCS** (label prioritaire) mais surtout du 1% patronal (ASTRIA et SOLENDI)
Totaux	288	25	19	*2009 : identique à 2010

- ◆ Les secours aux personnes (aide alimentaire ou financière) : 30 personnes différentes (32) ont été aidées par le C.C.A.S pour un montant total de 3500,02 € (2845,78 €).

- ◆ Actions pour les 65 ans et plus :

Colis de Noël ou repas de janvier : 515 (531) personnes avaient 65 ans ou plus. 153 (152) ont participé au repas de janvier 2011 organisé par le CCAS. 344 (361) ont préféré recevoir un colis de Noël en décembre 2010 (Certaines personnes n'ont pas formulé de choix ou ne veulent ni repas, ni colis).

Dépenses colis de Noël : 5496,30 € (5836,79 €), pour le repas et l'animation : 5977,11€ (5251,20€).

- ◆ L'aide au transport de déchets verts : Ce service mis en place en oct. 2002 a évolué au fil des ans. Actuellement, il est limité à 4 demandes par foyer et par an (Règlement disponible en Mairie) : 6 bénéficiaires en 2010 (8).

- ◆ Portage de repas à domicile : 14 (23) personnes ont souhaité un portage de repas à domicile. Coût résiduel pour le CCAS après déduction de la participation des familles : 4 408,28€ (4992,32€).

- ◆ Subventions aux associations caritatives ou sociales : 2400,00€ (2465,40€) ont été versés à 12 associations.

D'autres initiatives du CCAS et/ou des membres de la commission sociale sont également à mentionner et ne peuvent perdurer que grâce à l'investissement et au bénévolat de leurs membres.

On peut citer : Les rendez-vous réguliers avec les résidents de la Roseaie (promenades, visites...) – La récupération de lunettes (opération Jérémie) – La vente de brioches pour l'Adapéi au mois d'octobre.

(*) : E.A.J.E. : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (ex. Multi-accueil).

(**) : D.D.C.S. : Direction Départementale de Cohésion Sociale

DE TRÈS JEUNES POMPIERS ?

C'était matinée "porte ouverte" ce jeudi 21 juillet à la caserne des pompiers de Saint Maurice de Beynost.



Malgré un temps mi figue mi raisin, Thierry Maure et son fils, tous deux pompiers sur la commune, se sont rendus disponible pour accueillir les plus grands (3 ans env) du multi accueil F Dolto. Après avoir visité les différents véhicules, les enfants ont pu expérimenter la lance et le casque. Rien ne les a impressionné; même pas la sirène ! Il faut dire qu'ils avaient été bien préparé puisqu'auparavant Thierry Maure et son fils étaient venus au multi accueil se présenter aux enfants en tenue et avec les accessoires. De plus, photos et livres à l'appui avaient permis des échanges au préalable. Les enfants furent très à l'aise durant cette visite. Ils repartirent enchanté et avec plein d'images dans la tête. De quoi éveiller de futures vocations... Qui sait ?



UNE GRANDE PREMIÈRE, RUE DES ANDRÉS !

Ils étaient une bonne vingtaine à profiter d'une belle soirée d'été pour se réunir entre voisins. Comme il se doit, chacun avait apporté bouteilles, victuailles et bonne humeur. La soirée s'est terminée vers 23h en se promettant de recommencer l'an prochain.

Après les vacances d'été, la petite marche du lundi après-midi à La Roseraie reprend ! Tout le monde est cordialement invité. Rendez-vous à 14 h devant le lavoir !

ET DE ONZE !

Trois déménagements... trois familles nouvelles... c'est un bouleversement dans une toute petite rue comme la nôtre... une rue ? Que dis-je, même pas... tout juste un chemin : le « Chemin du Plantier »...



Notre onzième repas de rue, fut l'occasion de les accueillir, de faire connaissance, autour de « L'atelier dessert » d'abord, puis tout au long du repas et de la soirée dont tous ne se rappellent peut-être pas la fin...

Nous eûmes même l'honneur et le plaisir d'accueillir J. Berthou, sénateur Maire de Miribel, de retour d'Afghanistan et Pierre Goubet, notre Maire, venu participer à la bonne intégration de ces nouveaux arrivants qui ne le sont déjà plus...



À l'année prochaine, bien sûr, avec un grand merci pour nos cuisiniers et tous ceux qui se sont impliqués pour la réussite de soirée, bienvenue à nos nouveaux voisins et une poignée de souvenirs à ceux qui se sont éloignés.

Erratum : dans l'article « Silence, ça pousse », n°110, La roseraie est une résidence pour personnes retraitées et non une maison de retraite : les résidents sont indépendants et locataires. L'association offre restauration et animation pour ceux qui le veulent.

« AUBERGE ROUGE » Pascal Chasson : « Maître restaurateur »

Le responsable de l'établissement, 11 montée de la Paroche installé à Saint Maurice depuis 6 ans a été distingué par un titre officiel celui de Maître Restaurateur. Ce titre est attribué par la Préfecture sur des critères précis. Premier point dominant : il faut travailler des produits de base. Savez vous qu'aujourd'hui seulement 20% des restaurants ne se contentent pas d'assembler des produits déjà transformés ? Second point essentiel : l'exigence d'un personnel formé et diplômé. Troisième critère : celui de la sécurité et du respect des normes sanitaires. L'Auberge Rouge a franchi avec succès toutes les étapes. Comme le précise Pascal Chasson « Être restaurateur, il n'y a pas de diplôme spécifique comme celui de cuisinier, de serveur, d'hôtesse d'accueil, de marketing, de commercial ou de comptable, il faut être un mélange équilibré de tout ça ».

Habitant La Boisse, Pascal est la cinquième génération de la famille Chasson en restauration. À la cinquantaine, il a vendu un établissement à Rillieux pour choisir de manager une structure à taille humaine. Une équipe de 4 personnes soudées et complémentaires. Chaque année depuis son arrivée il a investi. Cette année, c'est l'amélioration de la terrasse extérieure couverte qui fait le charme de l'établissement. Dans les salles internes, des peintures réalisées par les artistes de l'atelier Arthelia contribuent à un décor chaleureux.

Après plus de 150 ans d'existence, le restaurant de la Montée de la Paroche a retrouvé avec l'Auberge rouge sa notoriété et son lustre passés.



RELATION GERMANO-MAURICIENNE

Je m'appelle Julie, j'ai 10 ans et j'habite à Talheim dans le sud de l'Allemagne. Je suis élève de « 4^{ème} classe » (c'est votre CM1) à l'école de mon village. À la maison, je parle français sinon ma langue principale est l'allemand. Je suis contente d'avoir été accueillie dans la classe de Mme Rodriguez et dans celle de Madame La Directrice chez les « grands ». La journée des petits français commence plus tard ; chez moi j'ai souvent cours à 7 h 40 mais à 10 h, nous avons une « frühstude » = pause petit déjeuner où chaque enfant apporte un sandwich, des morceaux de fruits et légumes et de l'eau. Nous finissons les cours vers 13 h. À partir de la « 3^{ème} classe » (CE2) on a au moins 4 maîtres différents pour l'anglais, le sport, les maths

et une maîtresse principale. On a un emploi du temps comme les collégiens chez vous. Nous avons très rarement cours l'après midi, ce temps là est réservé pour nos devoirs, la musique, le sport, les arts plastiques.

Moi j'apprends le violon et la gymnastique aux agrès. Il me semble qu'il y a plus de devoirs à faire à la maison en Allemagne. Ce qui est chouette en France c'est qu'il n'y a pas cours du tout le mercredi, avec mon cousin de Saint-Maurice on a bien joué. L'année prochaine je ferai ma rentrée au « gymnasium », c'est comme le collège, l'école primaire allemande ne durant que 4 ans. Et, dans 2 ans, je pourrai apprendre le français car parler c'est bien mais écrire ce sera mieux ! Je devrai donc apprendre, comme tous les petits français, la grammaire et la conjugaison. Ce sera chouette. Julie

UNE RENTRÉE TOUT EN DOUCEUR

« Les histoires de Sophie ».

Un dernier bisou, un ultime regard, papa et maman sont partis. Sophie installe ses petits élèves sur le banc du coin lecture. Tchoupi les attend, lui aussi va à l'école, dans un lieu qu'il ne connaît pas lui aussi il a un peu peur. Et voilà comment Sophie séduit ses tout petits élèves mais Chut... c'est un secret.



« Timéo à l'école ».

Première rentrée, quelques larmes mais aussi un monde nouveau parcouru entre papa et maman ce lundi matin à 9 h. On s'installe devant un puzzle puis on échange la main de maman contre les bras de Laurence pour une rentrée allégée de 9h à 10 h 30 : une découverte en douceur.



« Maël et Evan sont très contents », ils ont 3 ans et c'est leur premier jour d'école. Dans la classe de Catherine, le thème de rentrée c'est « les animaux ». Ferme secrète, mais aussi puzzle souris, grenouille ou crabe. Maël et Evan sont devenus amis grâce aux poules et à un lapin (après discussion ce serait plutôt un bélier). Plus timide, Loan a rejoint le duo en retrouvant le sourire.



« Lauryne chez les grands ».

Rentrée en CP sans souci pour Laurine qui a laissé son petit frère à la maternelle. Un cartable rose tout neuf, la classe est facile à trouver : c'est la première dans le couloir de droite. Lauryne est contente parce qu'elle est avec ses copines surtout Saphir et Maëva. Aujourd'hui, jour de rentrée, sa maîtresse est Mme Oustiakine qui vient le lundi, les autres jours ce sera Mme Médolago. Les trois amies ont hâte d'apprendre à lire.



« Hélène Oustiakine : l'art de se mettre en quatre ».

Enseignante titulaire qui arrive sur le secteur, Hélène Oustiakine partagera son temps entre deux communes (Saint Maurice et Thil) et quatre classes (2 classes à Thil, 2 classes à Saint Maurice). La profession d'enseignant s'est depuis longtemps féminisée et compte beaucoup de temps partiel qui, avec les temps de décharge de direction, multiplie les ¼ de poste. À Saint-Maurice, Hélène Oustiakine complètera le temps de travail de Sophie Chevasson en section petit-tout-petits à l'école maternelle Saint -Exupéry et celui de Mme Médolago en CP, à l'école Jacques Prévert. Cette semaine Hélène Oustiakine va devoir mémoriser les noms et les visages d'une petite centaine d'élèves.

